



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
JARVILLE LA MALGRANGE

**JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE  
DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE  
ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC**

**INAUGURATION DU SQUARE DU 19 MARS 1962  
ET DÉVOILEMENT DE LA STÈLE COMMÉMORATIVE**

**Allocution de Monsieur Vincent MATHERON  
Maire de Jarville-la-Malgrange  
Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy**

**19 mars 2023**

*(Seul le prononcé fait foi)*

Monsieur le Député, Cher Emmanuel,  
Messieurs les Maires Honoraires, Cher André, Cher Jean-Pierre,  
Mesdames et Messieurs les Élu-e-s du Conseil Municipal, Cher-è-s Collègues,  
Mesdames et Messieurs les Élu-e-s,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des autorités civiles et militaires,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des services de l'État,  
Mesdames et Messieurs les Porte-Drapeaux,  
Monsieur le Président de la Section locale de la Fédération Nationale des Anciens  
Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), Cher Jean-Claude,  
Messieurs les Anciens Combattants,  
Mesdames et Messieurs les Présidents et Représentants des Associations patriotiques,  
Mesdames et Messieurs les Présidents et Représentants des Associations locales,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Coopératif,  
Chers Jeunes Gens du Conseil Municipal des Enfants,  
Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités,

Le 19 mars 1962, en application des accords d'Évian, le cessez-le-feu est proclamé dans les trois départements d'Algérie, département d'Alger, de Constantine et d'Oran et dans les territoires du Sud.

Après huit années d'un conflit meurtrier, d'une guerre douloureuse, les peuples français et algérien allaient chacun s'engager dans un nouvel avenir, dans de nouvelles frontières, dans de nouveaux rapports, de part et d'autre de la Méditerranée.

Le 19 mars 1962 annonce ainsi la fin de huit années de guerre.

Une guerre, qualifiée d'opérations de maintien de l'ordre, qui aura trop longtemps tu son nom, cachée ce qu'elle était, comme pour être effacée, vite oubliée.

Une guerre, qui entre 1954 et 1962, aura mobilisé plus d'un million et demi de soldats, militaires de carrière mais aussi jeunes appelés et rappelés du contingent, forces de l'ordre originaires de la métropole, harkis, forces supplétives ou assimilées... qui tous furent confrontés à la même épreuve.

Une guerre pour laquelle toute une génération aura payé un lourd tribut.

Parmi les jeunes français mobilisés, près de 25 000 sont morts en Algérie, 4 000 en Tunisie et au Maroc et 485 demeurent à ce jour portés disparus, quand plus de 60 000 furent blessés au combat.

À cet instant, j'ai une pensée pour eux, comme pour leurs frères d'arme, ceux qui revinrent de ce conflit à jamais marqués à vie, dans leur chair et dans leur âme.

Une guerre dont le bilan humain s'étend bien au-delà des pertes militaires françaises avec :

- 2 788 civils français tués, 7 541 autres blessés et 875 qui restent portés disparus, tous victimes des combats ;
- un nombre encore sujet à débat ou controverses de civils français et européens, enlevés après le 19 mars 1962 et victimes des attentats terroristes ;
- encore plus malaisé à préciser, le nombre des supplétifs algériens - les harkis - qui ont été tués pendant la guerre ou au cours de l'épuration qui a suivi celle-ci, entre 30 000 à 150 000 hommes selon les estimations.

Du côté algérien, plus de 500 000 civils et militaires ont perdu la vie.

Huit années de guerre, d'un conflit fratricide, de douleurs et de souffrances endurées. Des blessures parfois encore à vif, des deux côtés de la Méditerranée, tant il aura fallu attendre la reconnaissance par l'État français de ce que fut cet épisode de notre histoire nationale.

En 1999, soit 37 ans après la fin de ce conflit, la France reconnaît enfin la guerre d'Algérie et, par là même, le courage et le sacrifice de ses enfants partis durant ces huit années faire la guerre.

Il aura fallu attendre 37 ans pour que Messieurs les Anciens Combattants votre engagement soit reconnu à la hauteur des douleurs et souffrances endurées.

En promulguant, 50 ans après la fin du conflit, le 6 décembre 2012 la loi qui proclame le 19 mars « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc », le Président de la République, François HOLLANDE, ancre définitivement le 19 mars 1962 comme une date de l'Histoire, de notre histoire :

*« Elle marque l'aboutissement d'un processus long et difficile de négociations pour sortir d'une guerre de décolonisation qui fut aussi une guerre civile. La signature des accords d'Évian fut une promesse de paix mais elle portait aussi en elle, et nous en sommes tous conscients, les violences et les drames des mois qui ont suivi.*

*Le 19 mars 1962, ce n'était pas encore la paix, c'était le début de la sortie de la guerre dont l'Histoire nous apprend qu'elle est bien souvent la source de violence, ce qui fut tragiquement le cas en Algérie avec des représailles, des vengeances, des attentats et des massacres.*

*Néanmoins, le 19 mars annonce la fin du conflit et c'est pourquoi ce sont les mémoires de toutes les victimes qui sont reconnues ».*

François HOLLANDE de poursuivre :

*« Il y a le 19 mars des Algériens qui s'étaient battus pour l'indépendance de leur pays, laquelle sera proclamée le 3 juillet.*

*Il y a le 19 mars des appelés qui venaient d'effectuer parfois plus de deux ans de service en Algérie et pour lesquels cette date signifiait la certitude du départ, du retour dans l'Hexagone.*

*Il y a le 19 mars de l'Armée Française qui voyait bientôt s'achever une guerre qui n'avait jamais dit son nom et qui l'avait profondément déchirée.*

*Il y a le 19 mars des Français d'Algérie qui se souviennent de cette date comme d'un jour de détresse car signifiant la fin d'un monde, en tout cas de leur monde et le départ d'une terre qu'ils considéraient comme la leur.*

*Il y a le 19 mars des troupes supplétives de l'Armée Française, les Harkis, pour lesquelles le cessez-le-feu était lourd de menaces, pour eux et pour leurs familles et qui ont été dramatiquement abandonnés par la France comme je l'ai reconnu le 25 septembre 2012.*

*Il y a le 19 mars des Français de métropole qui avaient vécu au rythme des troubles pendant huit ans et qui, le 8 avril 1962, approuvèrent par plus de 90% de suffrages le contenu des accords d'Évian, voulus par le Général de GAULLE et fruits d'un long processus.*

*La guerre d'Algérie aura duré huit ans, de la Toussaint de 1954 aux tragédies d'Oran de juillet 1962. Elle était la dernière page de l'histoire de l'empire colonial français. De 1830 à 1962, d'abord en Algérie puis dans le reste de l'Afrique et en Extrême-Orient, la France a construit un système injuste car fondé sur l'inégalité des conditions, des statuts et des droits, le système colonial qui niait les aspirations des peuples à décider d'eux-mêmes ».*

En rappelant tout ceci, en ce jour et en ce lieu symboliques, nous reconnaissons l'histoire de la guerre d'Algérie, faite de tragédies, dont certaines prendront fin bien après 1962.

Commémorer cette date, en ce lieu qui portera désormais le nom du « Square du 19 mars 1962 - Aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, des combats en Tunisie et au Maroc », c'est un an après le 60<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, saluer la mémoire des jeunes gens tombés, ceux-là dont le destin s'est effacé devant celui de la Nation, ceux qu'on a forcé à la guerre.

Commémorer cette date, en ce lieu, c'est rendre hommage à toutes celles et tous ceux, brisés par le silence et l'oubli : rapatriés, harkis, anciens soldats du contingent, militaires de carrière, victime des combats et des actes terroristes, familles endeuillées.

Commémorer cette date, en ce lieu, c'est rassembler toutes les mémoires, pour honorer dans un même hommage, le souvenir de toutes ces femmes et de tous ces hommes.

Commémorer cette date, en ce lieu, c'est savoir regarder paisiblement notre histoire, en assumant les faits, en rejetant les controverses et manipulations

indignes. C'est dépasser tous les clivages pour construire et maintenir une relation apaisée entre les Peuples.

Pourquoi serions-nous en effet condamnés, lorsqu'il s'agit de l'Afrique du Nord, de rappeler ce que fut la Guerre d'Algérie, les combats au Maroc et en Tunisie, à être sans cesse dans la polémique et la surenchère, là où nous avons réussi à établir des ponts solides, ancrés et des liens de fraternité avec notre voisin allemand avec qui, en moins de cent ans, nous avons croisé le fer par trois fois avec les tragédies que nous connaissons tous.

Commémorer cette date, en ce lieu, dans le respect de notre engagement à construire le Parcours de la Mémoire et de la Transmission, c'est enfin transmettre aux plus jeunes générations, l'impérieux devoir du souvenir et du combat permanent pour la paix. C'est saluer l'action indéfectible des associations d'anciens combattants, comme la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, à non seulement maintenir la flamme de la mémoire de nos anciens qui ont offert ce qu'ils ont de plus cher, leur vie et leur destin, à la Nation, mais aussi le travail que vous portez avec une volonté d'apaisement et de rassemblement.

La paix que nous connaissons, si elle est le fruit des choix politiques et de l'union de notre continent, elle est aussi celui de l'action de nos anciens combattants, qui nous rappellent ce que la tragédie guerrière veut dire et ô combien la paix nous est précieuse.

Vive la Paix !  
Vive la République !  
Vive la France !